PV approuvé lors de la réunion du CM du¹⁷09/2024 PV affiché le¹³09/2024

Procès-Verbal valant compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 juillet 2024

Présents : RÉSONET Danielle, Hervé MIGNOT, Élodie MALVAL, BERGER Serge, RIM-BAULT Éric, PARIS Leïla, PAQUET Daniel, Thibaut DIVAY.

Était absente excusée ayant donné procuration : Sandrine DUBOIS à Danielle RE-SONET.

Étaient absents excusés : TRAVERS Baptiste, BARRIER David

Secrétaire de séance : Leïla PARIS.

Intervention de M et Mme SISSOKO.

Madame le Maire rappelle les règles de prise de parole des habitants lors des réunions du Conseil Municipal, elle demande ensuite aux élus présents s'ils acceptent que l'invention de Monsieur Sissoko soit faite exceptionnellement en début de séance; le Conseil Municipal ayant accepté, Monsieur Sissoko demande que des travaux d'aménagement soient réalisés au chemin de la touche et allée des hortensias qui sont délaissés: pas d'éclairage public, pas de trottoir, il aimerait que ce quartier où rien n'a été fait depuis 25 ans, ne soit pas laissé à l'abandon. Il interpelle les élus au nom d'habitants de ce quartier qui sont mécontents.

Les élus rappellent alors que ces rues sont bien prévues dans le programme de travaux du mandat mais qu'il faut planifier en fonction des contraintes budgétaires.

Madame le Maire fait approuver le compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 10 juin 2024.

Madame le Maire signale qu'elle n'a pas reçu suffisamment d'éléments pour présenter le point 1 de l'ordre du jour consacré à un emplacement pour accueillir une antenne de téléphonie mobile, ce point est donc reporté.

1-PRÉSENTATION DU SCHEMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES RENOUVELABLES DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Serge BERGER membre de la commission Transition Ecologique et Energétique de Vitré Communauté a participé à plusieurs réunions de travail sur les énergies renouvelables, il a notamment assisté à l'atelier de Balazé du 26 juin et présente aux élus le compte rendu de cet atelier.

L'objectif du Schéma Directeur des ENergies Renouvelables est de tendre vers l'autonomie énergétique en 2040 avec notamment :

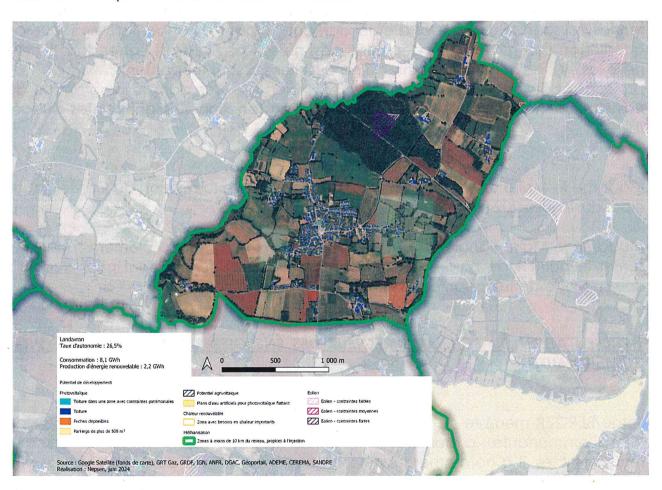
- Réduction de 44% des consommations d'énergie, en 2050 par rapport à 2012
- Réduire de 44% et 52% la consommation des secteurs résidentiel et tertigire
- Réduire de 47% la consommation du secteur des déplacements

- Réduire de 7% la consommation du secteur agricole
- Une multiplication par 7 de la production d'ENR entre 2012 et 2040

Les différentes énergies renouvelables présentes actuellement sont :

Photovoltaïque
Solaire thermique
Hydraulique
Biomasse solide
Éolien
Pompe à chaleur
Biocarburants
méthanisation

Concernant la commune, le taux d'autonomie est de 26.5 % à quelques points du taux de 31% qu'il faudrait atteindre en 2030.



Il présente également ce qui pourrait servir de base aux discussions à venir concernant les scénarios d'implantation.



Questions diverses:

Un concours de palets est organisé dimanche 21 juillet sur le terrain de sports. La barrière du pont du Bois Péan a de nouveau été endommagé fin juin, il sera peut-être nécessaire d'interdire la circulation aux véhicules de + de 3.5 T sur ce chemin communal pour limiter les dégradations, la 3eme depuis 2022.

La séance est levée à 21h12.

Le Maire, Danielle RESONET

Le secrétaire, Leïla PARIS.